

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 25 février 2026 à 19:30.

Personnes présentes : James Di Sano, président; Donna Anber, vice-présidente; Barbara Barrasso, vice-présidente substitut; Heather Appleby, Noémia Onofre de Lima et Bob Pellerin, commissaires; Chloée Alary, Elena Ferrato et Tanya Minchella, commissaires-parents; Maya Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil; Oleksii Sivokon, représentant substitut des élèves auprès du conseil; et Selena Mell, directrice générale par intérim.

Personnes présentes sur la plateforme Zoom : Emma Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil.

Autres personnes présentes : Anne-Marie Lavoie, directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des ressources humaines; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda da Silveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Heather Halman, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle par intérim, Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; Maxeen Jolin, directrice adjointe des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Personnes absentes : Benny Catania, Désirée Ramacieri et Melissa Wall, commissaires; et Amritha Venkata Krishnan, représentante substitut des élèves auprès du conseil.

Le président ouvre la séance et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:30

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

La commissaire Donna Anber procède à la lecture du texte relatif à la reconnaissance du territoire :

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

CC-260225-CA-0054

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tanya Minchella que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenu au document n° CC-SWLSB-2026/02/25-CA-001 soit adopté sans modification.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Approbation du procès-verbal
28 janvier 2026**

CC-260225-CA-0055

2.0 Approbation du procès-verbal – 28 janvier 2026

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 28 janvier 2026, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Présentation publique du rapport annuel 2024-2025

Le président débute la présentation publique du Rapport annuel 2024-2025 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance et en déclarant ce qui suit :

C'est avec plaisir que nous vous présentons, à l'occasion de la séance du conseil des commissaires, le Rapport annuel 2024-2025 couvrant la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Il s'agissait de ma première année scolaire complète en tant que président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, et ce fut vraiment un honneur.

En tant qu'ancien élève de la CSSWL, ce rôle revêt une importance particulière pour moi. Je suis fier de redonner à la commission scolaire qui m'a aidé à façonner mon propre parcours éducatif.

Tout au long de l'année, j'ai eu le privilège de visiter des écoles, d'assister à des événements, de rencontrer des élèves, des membres du personnel et des familles, et de constater personnellement le dévouement qui existe au sein de nos communautés.

L'année scolaire 2024-2025 était une année de collaboration, de progrès et d'engagement commun envers la réussite et bien-être des élèves.

Il attire l'attention sur certains des points saillants du rapport annuel se trouvant à la page 4, notamment :

Élections scolaires | Novembre 2024

- Un nouveau président et deux commissaires ont été élu(e)s, et sept commissaires ont été acclamé(e)s. Les commissaires, de même que les commissaires-parents, ont été assermenté(e)s le 13 novembre, marquant ainsi le début d'un nouveau mandat;

Mettre de l'avant la voix des élèves

- Le conseil des commissaires a réaffirmé son engagement envers la mise de l'avant de la voix des élèves en nommant deux représentantes des élèves et deux représentant(e)s substitués des élèves de manière à assurer que leur point de vue continue de faire partie des discussions du conseil des commissaires, conformément à la politique *Représentation des élèves auprès de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*.

Imputabilité financière

- Le conseil des commissaires a approuvé les projets d'investissement (Plan directeur 2024-2025), lesquels se chiffraient à près de 18 millions de dollars. Ces investissements soutiennent l'entretien permanent d'installations sécuritaires, fonctionnelles et accueillantes.
- Le conseil des commissaires a adopté le Plan de gestion des risques de corruption et de collusion 2025-2026 et a continué de renforcer la surveillance financière grâce au travail du comité de vérification.

Renforcement de l'éthique, de l'intégrité et de la conformité

- Nomination de la secrétaire générale à titre de personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité, conformément à la nouvelle législation provinciale;
- Nomination d'un(e) commissaire à l'éthique et d'un(e) commissaire à l'éthique substitut;
- Adoption d'un nouveau code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineur(e)s ou ayant des besoins particuliers, comme l'exige la *Loi sur l'instruction publique*;
- Ces mesures renforcent l'engagement continu du conseil des commissaires envers le leadership éthique et la protection des élèves;

Mises à jour de politiques et de règlements

- *Règlement établissant la procédure pour l'examen des plaintes relatives aux fonctions de la commission scolaire*;
- Politique sur les *Établissements scolaires sécuritaires et bienveillants* (mise à jour pour inclure le respect et la civilité);
- Politique relative aux *Critères d'inscription* (mise à jour pour fournir plus de flexibilité durant les périodes d'inscription);
- Politiques sur les conditions d'emploi des gestionnaires.

Le président invite la directrice des Services pédagogiques, le directeur du Service des ressources financières et le directeur du Service des ressources matérielles et du transport à faire leurs présentations respectives.

Résultats relatifs au plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

La directrice des Services pédagogiques présente les résultats pour la première année du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) mettant en évidence et commentant les trois orientations comme suit, et faisant remarquer que les objectifs et indicateurs sont utilisés pour toute la durée du PEVR.

Orientation 1 : Soutenir et accroître la réussite éducative, sociale et émotionnelle d'apprenants divers et d'élèves à risque.

Objectif	Indicateur	Cible d'ici 2027-2028	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Objectif 1 Améliorer, dans toute la commission scolaire, les niveaux de lecture des élèves ayant des besoins particuliers avec des interventions ciblées.	% des élèves ayant un PI qui réussissent (60 %) la compétence en lecture de l'épreuve de 6 ^e année du cours English Language Arts (ELA).	80 %	72 %	62 %
Objectif 2 S'assurer que les objectifs SMART sont fixés et que les exigences juridiques sont respectées lors de l'élaboration du plan d'intervention (PI) d'un élève.	Note obtenue à la rubrique d'évaluation du PI. La rubrique évalue la conformité et la qualité (compétences, besoins, objectifs SMART et moyens) des PI.	Qualité 85 % Conformité 100 %	Qualité 72,9 % Conformité 42 %	Qualité 77,9 % Conformité 73 %
Objectif 3 Offrir de la formation aux employés de toutes les catégories d'emploi afin de mieux répondre aux besoins des élèves ayant des besoins particuliers et des élèves à risque.	Proportion des sessions de perfectionnement professionnel axées sur le soutien des élèves ayant des besoins particuliers.	40 %	32,2 %	52,1 %

- Objectif n° 1 : Pour l'année scolaire 2023-2024, le résultat était de 72 % et en 2024-2025, il était de 62 %, donc nous avons du travail à faire pour atteindre l'objectif de 80 % d'ici 2027-2028. La baisse dans les résultats est liée à la pandémie de COVID;
- Objectif n° 2 : Une mesure d'évaluation a été créée pour évaluer la conformité et la qualité des PI. Le MEQ cherche à atteindre une conformité de 100 % pour cet objectif. Le groupe de travail sur les PI a permis à la commission scolaire d'atteindre une conformité de 73 % pour 2024-2025, mais il reste encore un long chemin à faire. Le processus visant à augmenter le taux de conformité fonctionne;
- Objectif n° 3 : Plus de la moitié des récentes séances de perfectionnement professionnel mettaient l'accent sur cet objectif et cela a porté fruit, alors que le résultat pour 2024-2025 a atteint 52 %, dépassant la cible du MEQ établie à 40 %.

Orientation 2 : Attirer, fidéliser et soutenir du personnel de qualité.

Objectif	Indicateur	Cible d'ici 2027-2028	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Objectif 1 Assurer la participation du personnel à au moins deux occasions de perfectionnement professionnel par année.	% de membres du personnel enseignant ayant participé à deux sessions de perfectionnement professionnel ou plus par année scolaire.	50 %	10,4 %	9,2 %	5,3 %

- Une grande partie du perfectionnement professionnel réalisé n'est pas incluse dans cet indicateur, car il ne tient compte que des séances de perfectionnement professionnel de la commission scolaire. En 2026-2027, deux journées de perfectionnement professionnel seront obligatoires, conformément à la recommandation du comité consultatif sur la réussite scolaire et en réponse aux résultats peu reluisants pour cet objectif.

Orientation 3 : Veiller à ce que tous les élèves possèdent des compétences bilingues et maîtrisent le français au moment où ils obtiennent leur diplôme, afin qu'ils puissent s'épanouir au Québec.

Objectif	Indicateur	Cible d'ici 2027-2028	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Objectif 1 Au primaire : offrir l'immersion en Français langue seconde (FLS) dans toutes les classes.	Proportion (%) de classes de Français langue seconde (FLS) offertes dans le cadre du programme d'immersion.	85 %	37 %	42 %
Objectif 2 Au secondaire : offrir des programmes enrichis en Français langue seconde (FLS) dans toutes les écoles secondaires ordinaires et dans toutes les années d'études.	Nombre d'écoles secondaires ordinaires offrant des programmes enrichis en Français langue seconde (FLS) dans toutes les années d'études.	7	2	3

- Objectif n° 1 : Pour le cours Français, langue seconde du primaire, l'immersion française est offerte dans toutes les classes, même si certaines écoles ne font pas partie d'un programme d'immersion. Il y a deux niveaux de français au primaire. La cible pour 2027-2028 est de 85 %. Les résultats pour 2024-2025 ne sont pas disponibles, car ils sont deux ans en retard à la suite d'une décision de gouvernance qui a modifié le programme. Les changements se font au niveau de l'école et doivent être mis en œuvre par le personnel enseignant. L'équipe des Services pédagogiques s'efforce d'aider le personnel enseignant à comprendre que la transition vers le parcours d'immersion constitue une mesure positive;
- Objectif n° 2 : Cet objectif vise à offrir les programmes de français enrichi et de français régulier dans toutes les écoles secondaires, à tous les niveaux, à l'exception de l'école alternative Phoenix et de l'école secondaire Mountainview;

Résultats du plan stratégique du ministère de l'Éducation (MEQ)

La directrice des Services pédagogiques fait remarquer que toutes les écoles de la province doivent produire un rapport relatif à ces objectifs. Le MEQ fournit une valeur et une cible de départ, puis la commission scolaire ou le centre de services scolaire établissent les leurs.

Objectif n° 1 : Accroître la réussite des élèves

OBJECTIF	INDICATEUR	MEQ			CSSWL		
		Valeur de départ 2021-2022	Résultats 2023-2024	Cible 2023-2024	Valeur de départ 2021-2022	Résultats 2023-2024	Cible 2024-2025
1. Accroître la réussite des élèves	1 Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire	84,1 %	82,4 %	84,7 %	88,3 %	83,9 %	88,7 %
	2 Taux de réussite des garçons	80,1 %	78,2 %	80,7 %	83,2 %	81,9 %	84,0 %
	3 Taux de réussite des élèves EHDA	Réseau public					
		62,2 %	60,5 %	62,6 %	71,0 %	59,9 %	71,2 %
	5 Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (résoudre des situations-problèmes) de la 6 ^e année du primaire (réseau public anglophone et francophone)	66,0 %	81,9 %	68,0 %	49,32 %	70,9 %	53,0 %
	7 Nombre total de classes de maternelle 4 ans		1 647			50	

- Indicateur 1 : La CSSWL a dépassé la cible établie par le MEQ, mais il y a eu un recul à l'échelle provinciale en 2022-2023 et en 2023-2024 en raison notamment de la pandémie de COVID et de problèmes internes;
- Indicateur 2 : La cible du MEQ pour le taux de réussite des garçons est de 82 %, et pour la CSSWL en 2023-2024, ce taux était de 84 %;
- Indicateur 3 : Le taux de réussite des élèves EHDA est inférieur à celui des élèves neurotypiques. La cible du MEQ était de 62,6 % pour 2023-2024 et celle de la CSSWL était de 71,2 %, une cible qui n'a pas été atteinte. La CSSWL travaille dur pour créer des PI robustes et espère que ses efforts auront un effet positif sur les indicateurs futurs;
- Indicateur 5 : La cible de la CSSWL pour 2023-2024 concernant l'épreuve obligatoire de mathématique de la 6^e année du primaire était de 53 % et le résultat était de 70,9 %, ce qui est très positif;
- Indicateur 7 : La CSSWL comporte le plus grand nombre de classes de maternelle 4 ans du secteur anglophone, avec 50 classes ayant vu le jour pour l'année scolaire 2023-2024.

La directrice des Services pédagogiques cède la parole au directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport émet ses commentaires relatifs à l'objectif 3 : Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires, et l'indicateur 10 : Proportion de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant, du plan stratégique du MEQ, faisant remarquer que 2024-2025 était une année léthargique sur le plan des investissements en raison des contraintes mises en place par le MEQ. La CSSWL a investi environ 17 400 000 \$ pour l'entretien et l'amélioration de dix de ses bâtiments, ce qui fait que 62 % des bâtiments sont désormais considérés dans un état satisfaisant alors que 38 % nécessitent encore des améliorations. La moyenne d'âge des bâtiments de la CSSWL est de 60 ans.

Le fait marquant de l'année scolaire 2024-2025 est l'ouverture de l'école primaire Héritage à Saint-Lin-Laurentides.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport cède la parole au directeur du Service des ressources financières.

Le directeur du Service des ressources financières présente l'énoncé de principe, indiquant que la CSSWL a généré des revenus de 255 844 139 \$ en 2024-2025, issus pour la plupart du financement du MEQ, et des dépenses de 264 522 386, entraînant un déficit comptable de 8 700 000 \$, tel que présenté dans les états financiers 2024-2025. Il explique que certaines des dépenses encourues sont financées, mais que le financement n'est généralement versé qu'au cours de l'année scolaire suivante, de sorte que ces dépenses ne peuvent pas être compensées. Le déficit accumulé actuel s'élève à 6 700 000 \$ en raison d'un surplus accumulé de 2 000 000 \$ au début de l'année scolaire 2025-2026.

Le président remercie les directions de service pour leurs présentations respectives, indiquant que des informations plus détaillées sont fournies dans le Rapport annuel 2024-2025 de la CSSWL qui est accessible sur le site Web de la commission scolaire. Il remercie tout particulièrement le Service des communications pour tout son travail sur le rapport annuel.

Il poursuit en exprimant son appréciation pour ses collègues membres du conseil des commissaires, pour leur collaboration et leur dévouement tout au long de l'année, ainsi que pour le secrétariat général, l'équipe de cadres supérieurs, les membres de la direction, le personnel enseignant, le personnel professionnel, le personnel de soutien, le personnel de soutien manuel et toutes les personnes qui contribuent au soutien quotidien des élèves de la CSSWL.

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne sur la section où il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Elle ajoute qu'aucune question n'a été soumise pour la première période de questions.

5.0 Rapport du président

Le président présente son rapport mensuel en soulignant qu'il a remplacé sa citation habituelle par un principe directeur, et qu'il espère que les présidentes et présidents qui lui succéderont le suivront dans l'intérêt des élèves, de leurs familles et du personnel de la commission scolaire :

*On ne devient pas présidente ou président du conseil des commissaires.
On se voit confier, pour un temps, la responsabilité de veiller sur une institution qui appartient à nos élèves, à nos parents, à notre personnel et à notre communauté.
La présidence ne nous appartient pas : nous la protégeons, la renforçons et nous la transmettons dans un meilleur état que nous ne l'avons trouvée.*

Il poursuit en fournissant les informations suivantes :

Compte-rendu du conseil des commissaires

- Le 22 mars 2026, une élection partielle aura lieu pour la circonscription électorale n° 9.
- Le directeur général de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Russell Copeman, a annoncé son départ à la retraite et le conseil des commissaires lui adresse ses meilleurs vœux. Le poste sera bientôt affiché et entre-temps, Selena Mell occupera le poste de directrice générale par intérim et Anne-Marie Lavoie la remplacera en tant que directrice générale adjointe par intérim;

- Le procès-verbal et les ordres du jour des séances du conseil des commissaires sont publiés sur le site Web de la commission scolaire, tandis que les faits saillants peuvent être consultés sur les réseaux sociaux;
- Le *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* est en cours de modification pour en assurer la conformité avec la loi. C'est un privilège de siéger au conseil des commissaires;
- Une liste des politiques prioritaires que le conseil des commissaires souhaite soumettre à une révision a été présentée à la directrice générale par intérim afin de moderniser la commission scolaire, de l'aligner sur les normes en matière d'éducation du 21^e siècle, d'assurer la cohérence avec les conventions collectives et de maintenir l'engagement du conseil des commissaires envers ses parties prenantes de manière à améliorer le fonctionnement de la commission scolaire. La date cible fixée pour la révision des politiques prioritaires est avril 2027;
- Les commissaires et certaines directrices et directeurs et coordonnatrices et coordonnateurs participeront bientôt à une séance de perfectionnement professionnel intitulée *Les cinq disciplines de la gouvernance synergique*;
- Une liste des séances ayant eu lieu depuis la réunion du conseil des commissaires du mois de janvier est fournie.

Événements dans les écoles, les centres et la communauté

- 29 janvier 2026 – Présence à l'inauguration du laboratoire de simulation pour les élèves des programmes de soins de santé au CDC Pont-Viau en compagnie de la commissaire Noémia Onofre de Lima et de la directrice générale par intérim;
- 31 janvier 2026 – Présence à la soirée de comédie de l'école primaire Mountainview en compagnie des commissaires Heather Appleby et Noémia Onofre de Lima et de la commissaire-parent Tanya Minchella;
- 16 février 2026
 - Présence au lancement des Journées de la persévérance scolaire organisées par le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE);
 - Présence à une cérémonie de drapeau organisée par la Ville de Laval dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire;
- Visite du centre Construc-Plus incluant un excellent aperçu du fonctionnement du centre. Il remercie la directrice du CDC Pont-Viau pour cette visite.

Déclarations, remarques, communiqués de presse et faits saillants

- Il n'y avait aucune déclaration ou remarque;
- Un communiqué de presse a été publié pour annoncer l'inauguration du nouveau laboratoire de simulation au CDC Pont-Viau;
- Aujourd'hui est la *Journée du chandail rose* et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se mobilise contre l'intimidation sous toutes ses formes; cette journée est donc plus qu'un simple symbole : c'est une responsabilité partagée. Elle vise à nous rappeler l'importance de faire preuve de bienveillance, de parler avec courage et d'agir avec intégrité;
- À l'honneur :
 - Les élèves – votre voix est importante;
 - Le personnel – votre leadership fait une différence;
 - La communauté – merci de soutenir la commission scolaire.

5.1 Événements dans la communauté – Faits saillants des commissaires

- La commissaire Barbara Barrasso souligne la tenue du récent tournoi de la mini-ligue de hockey du RESQ, faisant remarquer que les participantes et participants ont eu la chance de rencontrer une vraie Olympienne, l'ancienne élève de l'école secondaire Laval Junior Kayla Tutino, qui a participé aux Jeux Olympiques de 2026 en tant que membre de l'équipe de hockey italienne;
- La commissaire Donna Anber invite tout le monde à assister au spectacle de variétés de l'Académie de Sainte-Agathe qui aura lieu le 10 avril 2026. Les billets sont en vente en ligne.

6.0 Rapport de la direction générale par intérim

La directrice générale par intérim présente une mise à jour des événements qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil des commissaires en décembre :

- Total des visites des écoles et des centres complétées : 33;
- Conférence avec des collègues des centres de services scolaires du secteur francophone;
- Inauguration du laboratoire de simulation pour les élèves des programmes de soins de santé au CDC Pont-Viau;
- Une réunion avec le ministère de l'Éducation (MEQ);
- Réunion du comité de parents;
- Lancement des Journées de la persévérance scolaire organisées par le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE);
- Séance de perfectionnement professionnel en gestion avec l'ensemble des membres de la direction;
- Séance de formation avec le conseil des commissaires;
- Table ronde Canada-États-Unis sur la durabilité et le leadership scolaire.

Occasions de fierté

- Les *Honeycomb Rangers* (les Rangers) de l'école primaire John-F.-Kennedy ont remporté 3 000 \$ de la Fondation Desjardins pour un projet que le groupe a entrepris il y a cinq ans. Le projet a grandi et, il y a trois ans, les Rangers ont acheté leurs premières ruches d'abeilles grâce à une subvention OSEntreprendre de 500 \$. L'entretien des ruches peut être coûteux, mais les Rangers ont organisé de nombreuses activités de financement, dont une qui proposait des produits fabriqués à partir du miel de leurs abeilles;
- La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est très fière de ses anciennes élèves qui participent aux Jeux Olympiques d'hiver de 2026 : Olivia Bouffard-Nesbitt (école primaire de Morin-Heights) une skieuse de fond, Naomi Urness (école primaire d'Arundel) une skieuse acrobatique, et Brittany Phelan (Académie de Sainte-Agathe) une skieuse alpine;
- La commission scolaire est fière de participer à la Journée du chandail rose 2026. Cet événement a vu le jour en 2007, en Nouvelle-Écosse, lorsqu'un élève a été intimidé pour avoir porté un chandail rose à l'école. Cet incident d'intimidation s'est transformé en un événement mondial célébré annuellement.

Événements à venir et dates à retenir

- Quatre candidates et candidats se disputeront le siège de la circonscription électorale n° 9 lors des élections partielles qui se tiendront le 22 mars 2026. Si vous résidez dans cette circonscription électorale, veuillez vérifier si votre nom est bien sur la liste électorale pour vous assurer que votre nom y figure. Si vous ne figurez pas sur la liste, vous avez jusqu'au 3 mars 2026 pour soumettre votre demande pour qu'on vous y ajoute. Les candidates et candidats sont :

- Marie-Thérèse Désormeaux;
- Stephanie Brandone;
- Lorenzo Lagatta;
- Polizoi Christodoulakis;
- Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 sont en cours.
- Le centre de formation professionnelle Construc-Plus à Saint-Eustache tiendra une journée portes ouvertes le mardi 17 mars 2026 de 18 h à 20 h;
- Les inscriptions sont en cours pour les programmes de formation professionnelle à venir suivants (des options hybrides sont offertes) :
 - Accounting Studies commence le 16 mars 2026 et se termine en juin 2027;
 - Secretarial Studies commence au mois d'août 2026 et se termine en juin 2027;
- Les inscriptions pour les cours de francisation au CDC Vimont sont en cours, tout comme les inscriptions pour d'autres cours offerts par le CDC;
- Le jour de match du Rocket de Laval est le vendredi 20 mars 2026;
- La semaine de relâche aura lieu du 2 au 6 mars 2026 pour toutes les écoles et tous les centres.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

8.0 Décisions du comité

8.1 Conseil

8.1.1 Recrutement et embauche d'une direction générale

8.1.1.1 Processus de recrutement

Recrutement et embauche d'une direction générale

Processus de recrutement

CC-260225-CA-0056

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale;

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, paragraphe 4.1.1, le conseil des commissaires doit sélectionner la méthode qui sera utilisée pour ce processus parmi les suivants :

- A) Le conseil mène tout le processus;
- B) Le conseil mène une partie du processus et obtient un soutien externe;
- C) Le conseil confie tout le processus à une source externe en retenant les services d'une firme de consultants en ressources humaines.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mène une partie du processus et engage un soutien externe (méthode B) pour le processus de recrutement d'une direction générale.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.1.1.2 Critères de sélection – Autorisation pour la tenue d’une consultation

Recrutement et embauche d’une direction générale

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d’embauche d’un directeur général et d’un directeur général adjoint*, paragraphe 4.1.2, le conseil des commissaires doit consulter les syndicats et les associations de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sur les exigences particulières du poste de direction générale;

Critères de sélection

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité des ressources humaines, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d’une consultation sur les exigences particulières pour le poste de direction générale, telles qu’elles apparaissent au document n° SWLSB-2026/02/25-CA-002;

Autorisation pour la tenue d’une consultation

CC-260225-CA-0057

QUE l’Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l’Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577 soient consultés;

ET QUE la consultation commence le 26 février 2026 et se termine le 20 mars 2026.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l’unanimité

8.1.1.3 Comité de sélection

Le président demande des propositions de candidatures au comité de sélection pour le recrutement et l’embauche d’une direction générale.

Commissaire-parent

La commissaire Barbara Barrasso propose la commissaire-parent Tanya Minchella. La commissaire-parent Minchella accepte.

Comme il n’y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est close.

Commissaire pour Laval

La commissaire-parent Chloée Alary propose la commissaire Barbara Barrasso. La commissaire Barrasso accepte.

Comme il n’y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est close.

Commissaire pour les Laurentides

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Heather Appleby. La commissaire Appleby accepte.

Comme il n’y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est close.

Commissaire pour Lanaudière

La commissaire Barbara Barrasso propose le commissaire Bob Pellerin. Le commissaire Pellerin accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est close.

**Recrutement et
embauche d'une
direction générale**

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint* (la Politique), paragraphe 4.2.1, le conseil des commissaires mandate un comité de sélection, par voie de résolution, pour superviser le processus et précise les rôles et responsabilités de ce comité autres que ceux définis au paragraphe 4.2.5 de ladite Politique.

Comité de sélection

CC-260225-CA-0058

ATTENDU QUE, conformément à la Politique, le comité de sélection doit se composer de la présidence et de la vice-présidence du conseil des commissaires, de la présidence et de la vice-présidence du comité exécutif, d'un(e) commissaire-parent et de trois commissaires représentant les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière;

ATTENDU QUE conformément à la Politique, l'absence d'un(e) ou plusieurs membres n'empêche pas le comité de sélection de se réunir, pourvu qu'au moins six membres soient présents.

ATTENDU QUE conformément à la Politique, le soutien externe retenu par le conseil des commissaires doit toujours être présent aux réunions ayant trait au mandat pour lequel il a été engagé.

ATTENDU QU'avec l'approbation du conseil des commissaires, le comité de sélection peut solliciter une expertise supplémentaire s'il le juge nécessaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes suivantes au comité de sélection pour le poste de direction générale :

Président – conseil des commissaires/comité exécutif	James Di Sano
Vice-présidente – conseil des commissaires	Donna Anber
Vice-présidente – comité exécutif	Chloée Alary
Commissaire-parent	Tanya Minchella
Commissaire – Laval	Barbara Barrasso
Commissaire – Laurentides	Heather Appleby
Commissaire – Lanaudière	Bob Pellerin

ET QUE les rôles et responsabilités du comité de sélection soient établis conformément au paragraphe 4.2.5 de la Politique :

- Recommander un soutien externe au conseil des commissaires;
- Établir un échéancier en respectant les dates de début et de fin établies par le conseil des commissaires;
- Sélectionner les candidats qui possèdent les compétences requises;
- Recevoir les candidats en entrevue;
- Faire une recommandation au conseil des commissaires.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.1.2 Rémunération du personnel électoral – Élection partielle du 22 mars 2026

Rémunération du personnel électoral

Élection partielle du 22 mars 2026

CC-260225-CA-0059

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-251126-CA-0033, approuvant, entre autres, que la présidente ou le président d'élection et les membres du personnel électoral soient rémunéré(e)s conformément aux tarifs fournis par Élections Québec;

ATTENDU QUE depuis, Élections Québec a fourni des tarifs mis à jour pour la présidente ou le président d'élection et les membres du personnel électoral;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que la présidente ou le président d'élection et les membres du personnel électoral soient rémunéré(e)s conformément aux tarifs fournis par Élections Québec, tels qu'ils apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/02/25-CA-003, en vigueur le 1^{er} janvier 2026;

QUE la résolution n° CC-251126-CA-0033 soit modifiée de manière à inclure l'ajout ci-dessous dans son dernier paragraphe :

ET QUE la présidente ou le président d'élection soit rémunéré(e) conformément aux tarifs fournis par Élections Québec, tels qu'ils apparaissent au document n° CC-SWLSB-2025/11/26-CA-003, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, et à la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.1.3 Politiques à réviser

Politiques à réviser

CC-260225-CA-0060

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite faire de la révision de ses politiques une priorité pour s'assurer qu'elles sont exactes et conformes aux obligations légales, de même que pour assurer la cohérence et la clarté pour toutes les parties prenantes;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite énoncer les politiques que les comités consultatifs doivent réviser au cours des quatorze (14) prochains mois;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate les comités consultatifs du conseil des commissaires pour passer en revue les politiques de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent au document n° SWLSB-2025/02/26-CA-005;

QUE les politiques ainsi révisées soient présentées au conseil des commissaires au cours des quatorze (14) prochains mois;

ET QUE les comités exécutifs fassent périodiquement état de leurs progrès au conseil des commissaires au cours de quatorze (14) prochains mois afin d'être en mesure d'ajuster les échéances, s'il y a lieu.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications

8.2.1 *Politique relative à la sécurité de l'information* – autorisation pour la tenue d'une consultation

Politique relative à la sécurité de l'information

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-240424-CA-0092, approuvant la *Politique relative à la sécurité de l'information* (la Politique).

Autorisation pour la tenue d'une consultation

ATTENDU QUE le comité sur la sécurité de l'information et l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels recommande de modifier le paragraphe 7.1 de la Politique établissant sa composition exacte;

CC-260225-CA-0061

ATTENDU QUE l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi) stipule que le comité doit se composer de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant, le cas échéant, la personne responsable de la sécurité de l'information et celle responsable de la gestion documentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications proposées à la *Politique relative à la sécurité de l'information*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2026/02/25-CA-004;

QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577 soient consultés à propos de ces modifications;

ET QUE la consultation commence le 26 février 2026 et se termine le 20 mars 2026.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Formation générale des adultes et formation professionnelle

8.3.1 *Autorisation – Programme de formation professionnelle – Demande de renouvellement – High-Pressure Welding*

Autorisation – Programme de formation professionnelle

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180523-AE-0130 visant à obtenir une autorisation provisoire du ministère de l'Éducation pour l'enseignement du programme AVS 5734 High-Pressure Welding, lequel se nomme désormais AVS 5883;

Demande de renouvellement – High-Pressure Welding

ATTENDU QUE la demande avait été faite en partenariat avec le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSS des Mille-Îles) et le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSS de la Rivière-du-Nord);

CC-260225-AE-0062

ATTENDU QUE le programme est enseigné actuellement au Centre de formation Construc-Plus;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite appuyer la demande du CSS des Mille-Îles et du CSS de la Rivière-du-Nord pour le renouvellement de cette autorisation provisoire pour les années 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite présenter une demande de renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme AVS 5883 High-Pressure Welding;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente au ministère de l'Éducation une demande de renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme suivant :

- AVS 5883 High-Pressure Welding.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Ressources matérielles et transport

8.4.1 Autorisation de modifier une offre d'achat et mandat de signer l'acte de vente

Autorisation de modifier une offre d'achat et mandat de signer l'acte de vente

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a adopté la résolution CC-251204-MRT-0036 autorisant le directeur du Service des ressources matérielles et du transport à soumettre une offre d'achat pour la propriété située au 2351, boulevard du Curé-Labelle à Saint-Jérôme;

CC-260225-MR-0063

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-260128-MR-0051 demandant formellement un changement de zonage à la ville de Saint-Jérôme afin que l'immeuble décrit ci-dessus soit affecté à un usage institutionnel, notamment en tant qu'établissement d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, conformément à la classe d'usages P103;

ATTENDU QUE ce changement de zonage constituait une condition essentielle à satisfaire avant d'acheter la propriété;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a informé la commission scolaire que son financement est conditionnel à ce que l'acte de vente soit finalisé avant le 31 mars 2026;

ATTENDU QUE l'offre d'achat doit donc être modifiée afin de tenir compte de cette nouvelle échéance;

ATTENDU QUE l'offre d'achat doit aussi être modifiée de manière à supprimer la condition relative au changement de zonage puisqu'il n'y a aucune garantie qu'une telle condition sera satisfaite avant le 31 mars 2026;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est prête à renoncer à cette condition afin de procéder à l'achat avant le 31 mars 2026;

ATTENDU QUE les personnes représentant le ministère de l'Éducation soutiennent également la commission scolaire à cet égard;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise le directeur du Service des ressources matérielles et du transport à signer une modification à l'offre d'achat initiale afin de tenir compte de la nouvelle échéance du 31 mars 2026, de même que pour supprimer la condition relative au changement de zonage de la propriété située au 2351, boulevard du Curé-Labelle à Saint-Jérôme;

QUE la directrice générale par intérim, Selena Mell, soit autorisée à signer l'acte de vente de la propriété située au 2351, boulevard du Curé-Labelle, à Saint-Jérôme, devant M^e Audrey Lachapelle, notaire, pour le montant indiqué dans l'offre d'achat joint aux présentes, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/02/25-CA-003;

ET QUE la directrice générale par intérim, Selena Mell, soit autorisée à prendre toutes les mesures requises et à signer tous les documents nécessaires pour finaliser l'acte de vente de la propriété mentionnée aux présentes avant le 31 mars 2026.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.4.2 Engagement d'entrepreneur – Projet de réfection de la toiture du gymnase – École secondaire – Laval Senior

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE la toiture du gymnase doit être rénovée et que la construction d'une nouvelle structure de toit est nécessaire à l'école secondaire Laval Senior;

Projet de réfection de la toiture du gymnase

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-190-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 29 janvier 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École secondaire Laval Senior

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260225-MR-0064

IL EST PROPOSÉ PAR LA COMMISSAIRE Noémia Onofre de Lima que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la construction d'une nouvelle structure de toit à l'école secondaire Laval Senior à Toitures Trois Étoiles inc., au coût total de 877 727,00 \$, avant taxes, ou 938 173,86 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.4.3 Engagement d'entrepreneur – Projet de réfection intérieure du gymnase École secondaire Laval Senior

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE des rénovations sont nécessaires à l'intérieur du gymnase de l'école secondaire Laval Senior;

Projet de réfection intérieure du gymnase

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-190-02 concernant ce projet et l'ouverture, le 19 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École secondaire Laval Senior

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260225-MR-0065

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la rénovation de l'intérieur du gymnase de l'école secondaire Laval Senior à Corrado Entrepreneur Général, au coût total de 707 000,00 \$, avant taxes, ou 755 689,32 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.4.4 Engagement d'entrepreneur – Projet de rénovation des blocs sanitaires et de l'intérieur – École primaire de Sainte-Adèle

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE les blocs sanitaires et l'intérieur (planchers, éclairage et mobilier) doivent être rénovés à l'école primaire de Sainte-Adèle;

Projet de rénovation des blocs sanitaires et de l'intérieur

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-171-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 12 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire de Sainte-Adèle

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260225-MR-0066

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour la rénovation des blocs sanitaires et de l'intérieur à l'école primaire de Sainte-Adèle à Jomaco inc., au coût total de 1 610 000,00 \$, avant les taxes, ou 1 720 876,68 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.4.5 Engagement d'entrepreneur – Projet de réfection de l'asphalte – École primaire Genesis

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE l'asphalte dans le stationnement et la cour de récréation doit être rénové à l'école primaire Genesis;

Projet de réfection de l'asphalte

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-170-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 19 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire Genesis

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260225-MR-0067

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tanya Minchella que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif au projet de réfection de l'asphalte à l'école primaire Genesis à Construction J.P Roy inc., au coût total de 1 083 651,56 \$, avant taxes, ou 1 158 279,93 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.5 ACSAQ

8.5.1 Nomination de représentant(e)s des élèves au comité consultatif des élèves de l'ACSAQ

**Nomination de
représentant(e)s des
élèves au comité
consultatif des élèves de
l'ACSAQ**

CC-260225-CA-0068

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a invité la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à nommer deux (2) représentant(e)s des élèves pour siéger au comité consultatif des élèves de l'ACSAQ;

ATTENDU QUE le comité central des élèves de la CSSWL a élu ses deux (2) représentantes des élèves lors de sa réunion du 27 janvier 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Kaylah Andorful-Steer et Amritha Venkata Krishnan à titre de représentantes des élèves pour siéger au comité consultatif des élèves de l'ACSAQ pour l'année scolaire 2025-2026 ou jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

9.0 Points d'information

9.1 Rapports des comités consultatifs

9.1.1 Comité de vérification

Aucun rapport n'est présenté.

9.1.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucun rapport n'est présenté.

9.1.3 Comité des ressources humaines

Aucun rapport n'est présenté.

9.1.4 Comité consultatif sur la réussite scolaire

Aucun rapport n'est présenté.

9.2 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le rapport est compris au fichier de la séance.

9.3 Rapport des commissaires-parents

Aucun rapport n'est présenté.

9.3.1 Comité de parents

Le rapport est compris au fichier de la séance.

9.3.2 Rapport du comité EHDAA

Aucun rapport n'est présenté.

9.4 Rapport de l'ACSAQ

Le rapport est compris au fichier de la séance.

La vice-présidente attire l'attention du conseil des commissaires à un lien dans le rapport concernant les audiences du gouvernement sur le projet de loi 1, incluant une présentation de l'ACSAQ. Elle indique également qu'on espère que le webinaire (en anglais seulement) *Why You Need to Better Understand Bill 1* (pourquoi vous devez mieux comprendre le projet de loi 1) sera présenté à nouveau, car tout le monde devrait le visionner.

9.5 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

10.0 Période de questions (20 minutes)

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications indique au président qu'aucune question n'a été posée par le public présent ni le public visionnant la séance en ligne.

Aucune question n'est posée.

Emma Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil, fait savoir qu'elle a réfléchi à différentes manières de prévenir l'intimidation dans les écoles et demande pourquoi ne pas mettre sur pied un conseil des écoles composé d'élèves représentant les écoles, ainsi que de techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée et de membres de la direction et de la direction adjointe, afin d'examiner les mesures de prévention possibles. L'objectif d'un conseil des écoles, puisque chaque école fonctionne différemment, serait de partager des connaissances sur comment améliorer ce qui est déjà en place, et acquérir des connaissances sur ce dont les élèves ont besoin pour fonctionner. Une telle initiative serait bénéfique pour les élèves qui doivent changer d'école au sein de la commission scolaire, car cela améliorerait la cohérence des pratiques et offrirait aux élèves un sentiment de sécurité, sachant qu'en cas d'intimidation, le processus en place est le même que dans leur école précédente.

La directrice générale par intérim remercie M^{lle} Lavictoire pour cette initiative, soulignant qu'il est très important d'entendre ce que les élèves ont à dire. Quelqu'un communiquera avec elle par courriel pour connaître ses disponibilités, puis on lui indiquera qui la contactera pour travailler sur cette initiative.

11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

13.0 Clôture de la séance

Le président souhaite à toutes et à tous une semaine de relâche reposante et sécuritaire.

Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber de lever la séance.

CC-260225-CA-0069

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20:41

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 25 mars 2026

M^e Anna Sollazzo, secrétaire générale

James Di Sano, président